

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25<sup>ème</sup> année - N°4799 - Jeudi 23 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

LÉGISLATIVES 2025

## Retour aux urnes dans quatre circonscriptions



Délibération des résultats ( législatives).

**L**a section électorale de la Cour suprême a délibéré hier mercredi sur les résultats définitifs du 1er tour des élections législatives du 12 janvier dernier. Le scrutin a été invalidé dans quatre cir-

conscriptions, Domoni 01, Domoni 03 et Nyumakele 03 sur l'île d'Anjouan et celle d'Itsandra Sud sur l'île de Ngazidja.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**22 Hadjab 1446**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 21 au 25 Janvier 2025**

**Lever du soleil:**

**05h 56mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 40mn**

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 20mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn





## PÈLERINAGE 2025 :

## Tout semble scellé avec l'Arabie Saoudite

Le directeur général de l'Agence du Hedj, Mohamed El-fatih Djamalail, a regagné le pays ce mardi 21 janvier, après une visite officielle de deux semaines en Arabie Saoudite, consacrée aux préparatifs pour le Hedj 2025. Cette mission a permis de signer la convention du Hedj, d'établir des partenariats stratégiques et de renforcer les relations bilatérales entre les Comores et l'Arabie Saoudite, assurant ainsi un pèlerinage bien organisé pour les fidèles comoriens.



Cette visite avait pour objectif de garantir une organisation efficace du pèlerinage pour les fidèles comoriens. Lors de cette visite, il a été accueilli par le Dr

Abdul-Fattah Ben Suliman Mashat, vice-ministre saoudien du Hadj et de l'Omra. Une cérémonie a été organisée pour marquer la signature de la convention du Hadj 2025, qui fixe les modalités et conditions de

participation des pèlerins comoriens, tout en garantissant le respect des standards de sécurité et de confort. Selon ce dernier, « cette signature est une étape cruciale pour offrir aux pèlerins comoriens

une expérience spirituelle enrichissante et bien encadrée ».

Au-delà de la convention principale, il a conclu des accords avec plusieurs partenaires saoudiens visant à améliorer les services offerts aux pèlerins comoriens, et à garantir une expérience de pèlerinage sans encombre. Parmi les partenaires, l'on peut citer par exemple le partenariat avec Albeit Guests for Pilgrims Services, une société spécialisée dans l'accueil et les services aux pèlerins, ou encore FlyNas, une compagnie aérienne engagée dans le transport des pèlerins vers les lieux saints, etc. Ces collaborations témoignent de l'engagement de l'agence du Hedj à offrir un pèlerinage de sécurité, de confort et d'une organisation bien structurée.

Au cours de sa visite, Mohamed El-Fatih a également participé à une conférence internationale sur les préparatifs du Hedj 2025. Cette rencontre a permis de souligner l'importance d'une coopération renforcée entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de ce grand événement religieux. « La qualité de l'organisation du Hedj repose sur une coordination efficace entre les États, les prestataires et les organisations religieuses », confia-t-il. Grâce à ces préparatifs, les pèlerins comoriens pourront bénéficier d'un cadre structuré, sécurisé et spirituellement enrichissant pour le millier de candidats comoriens à l'édition 2025 du voyage saint.

Ibnou M. Abdou

## SUIVI DU PROJET POST-KENNETH :

## 53% des fonds déjà utilisé, cap sur les défis de 2025

Les membres du Comité de pilotage du Projet de relèvement post-Kenneth et de résilience (PRPKR) se sont réunis ce lundi 20 janvier à Moroni pour une session importante. L'objectif de cette 9ème réunion était de faire le bilan des actions menées en 2024 et valider le plan de travail pour 2025.

Lors de la 9ème réunion du Comité de pilotage du projet de relèvement post-Kenneth, tenue ce lundi 20 janvier, les membres ont procédé à une session cruciale visant à faire le point sur les activités menées en 2024 et à valider le plan d'action pour 2025. Dans son intervention, Kamaria Ahamada, coordonnatrice du projet, a souligné les progrès réalisés tout en mettant en avant les projets à venir pour renforcer la résilience des Comores face aux catastrophes naturelles. Le taux de décaissement pour l'année 2024 a été jugé satisfaisant. Elle a indiqué : « Le taux de décaissement atteint 53% pour l'année 2024. Cela témoigne de l'efficacité du projet, mais nous devons continuer à avancer pour assurer une utili-

sation optimale des ressources disponibles. » Ce chiffre est un indicateur clé de l'efficacité de la gestion du projet et de l'utilisation des fonds dans le cadre du relèvement des zones affectées par le cyclone Kenneth de 2019.

Lors de cette réunion, les membres du Comité ont pu valider le Plan de Travail Annuel (PTBA) pour 2025, avec des projets phares visant à renforcer la résilience du pays. Selon la coordonnatrice, trois initiatives majeures sont à retenir : « Le projet d'infrastructure résiliente vise à améliorer les infrastructures essentielles dans les zones les plus vulnérables. Nous allons concentrer nos efforts sur la reconstruction des routes, notamment la route de Djoiezi, et la réhabilitation des ponts et bâtiments publics », a-t-elle déclaré. Ces travaux sont cruciaux pour garantir la sécurité et la continuité des services publics dans les zones exposées aux risques de catastrophes naturelles. Le deuxième projet phare se concentre sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé, en particulier dans les zones les plus affectées par les catastrophes. Kamaria Ahamada a précisé : « Le

programme de santé communautaire permettra d'améliorer l'infrastructure sanitaire, de former le personnel médical et de rendre les soins plus accessibles à tous, même dans les régions isolées. » Ce projet vise à renforcer la préparation du secteur de la santé aux urgences futures.

Les membres du Comité ont également pris connaissance des rapports d'audit interne pour les deux premiers trimestres de 2024. Kamaria a insisté sur la transparence et la rigueur dans la gestion des fonds : « Les audits ont confirmé que la gestion des ressources est conforme aux exigences. Nous continuerons à travailler de manière rigoureuse pour garantir que chaque investissement est utilisé efficacement. » Le projet post-Kenneth est prévu pour se terminer le 30 novembre 2025. La coordonnatrice a affirmé que l'équipe est déterminée à finaliser les projets dans les délais impartis. « Le plan d'action pour 2025 est ambitieux, mais nous avons la volonté de finaliser les projets essentiels d'ici novembre. Cela inclut les travaux d'infrastructure et les projets sociaux », a-t-elle ajouté.



Elle a également évoqué un contrat stratégique qui sera signé à la fin de ce mois de janvier. « Ce contrat vise à renforcer la coopération avec les partenaires internationaux et locaux, et à garantir que les ressources financières nécessaires pour achever les projets sont bien allouées. » Ce partenariat sera essentiel pour assurer la bonne exécution du projet dans les mois à venir, notamment pour les tra-

vaux d'infrastructure et les projets de développement social. Le Comité de pilotage s'est engagé à poursuivre l'effort de relèvement. Le projet continuera d'être une priorité pour le gouvernement comorien, avec une attention particulière à la gestion transparente des fonds et à la pérennité des initiatives entreprises

Mohamed Ali Nasra

## SANTÉ PUBLIQUE :

## Le virus Marburg détecté en Tanzanie

La Tanzanie a confirmé la présence du virus de Marburg sur son territoire. En début du mois, l'OMS avait rapporté que huit décès présumés liés au virus avaient été enregistrés en Tanzanie. Sur 26 cas suspects testés à ce jour, un seul s'est avéré positif.

Entre la Tanzanie et l'Ouganda, une nouvelle apparition du virus de Marburg, une maladie hautement contagieuse, est avérée. Un cas a été confirmé dans la région de Kagera, au nord-ouest de la Tanzanie, comme l'a annoncé la présidente de la République de la Tanzanie Samia Suluhu Hassan lors d'un point de presse tenu ce lundi 20 janvier depuis Dodoma. Selon l'Organisation mondiale de la santé

(OMS), cette épidémie représente un risque élevé de propagation au niveau national et régional. « Nous nous engageons à soutenir le gouvernement pour qu'il intensifie rapidement les mesures visant à répondre efficacement à cette épidémie et à préserver

la santé de la population », a déclaré l'organisation, saluant par ailleurs les efforts du gouvernement tanzanien pour endiguer la menace.

La présidente tanzanienne a précisé que « les autres cas suspects sont négatifs » et que le seul cas confirmé

se situe dans la région de Kagera, au nord-ouest du pays, à la frontière avec l'Ouganda et le Rwanda. Cette région avait déjà été le théâtre d'une première flambée de Marburg en mars 2023, qui avait duré près de deux mois et causé six décès parmi neuf cas recensés. Le gouvernement tanzanien a intensifié ses efforts pour limiter la propagation, notamment dans les zones frontalières. Les autorités appellent la population à la prudence et à respecter les directives sanitaires. « Ce cas confirmé de virus de Marburg marque la seconde flambée dans notre pays », a rappelé Samia Suluhu Hassan, soulignant l'importance d'une mobilisation rapide pour protéger la santé publique.

Le virus de Marburg, apparenté à Ebola, se transmet par contact direct

avec des fluides corporels infectés, des aérosols ou encore par un baiser. En janvier, l'OMS avait rapporté que huit décès présumés liés au virus avaient été enregistrés en Tanzanie. Sur 26 cas suspects testés à ce jour, un seul s'est avéré positif. Au niveau des Comores, aucune mesure n'est encore prise. Cependant, il est important que les autorités se penchent sur cette maladie, au vu de notre proximité avec la Tanzanie. La surveillance aux frontières et la sensibilisation devraient être renforcées. Notons que ce virus peut rester suspendu dans l'air sous forme d'aérosols, ce qui augmente le risque de transmission, en particulier dans des espaces clos.

Mohamed Ali Nasra





## LÉGISLATIVES 2025

## Retour aux urnes dans quatre circonscriptions

C'est dans la salle d'audience de la Cour suprême qu'a eu lieu ce mercredi 22 janvier la délibération des résultats définitifs du 1er tour des élections législatives du 12 janvier 2025. Sans surprise les candidats du parti au pouvoir sont déclarés presque tous élus dès le premier tour. Pour l'opposition seul Ibrahim Ali Mzimba du parti PARI est élu. En revanche quatre circonscriptions verront leurs électeurs retourner aux urnes après

annulation des résultats. Les juges de la Cour suprême ont constaté des nombreuses irrégularités de nature à fausser la sincérité du vote. Selon le président de la section constitutionnelle et électorale Mohamed Rafik, il y a eu des bourrages d'urnes, des irrégularités, des membres de bureau ont été chassés du bureau lors du scrutin du dimanche dernier. A cause de ces extravagances la Chambre électorale a décidé d'annuler les résultats de ces circonscrip-

tions.

Il est à noter que sur les 33 sièges de députés à pourvoir, le parti présidentiel la CRC a raflé les 28 dès le premier tour. Seul rescapé de l'opposition Me Mzimba est élu avec 50,20% des suffrages. Quant aux 28 candidats du pouvoir, ils sont tous passés au premier tour. Moustadrane Abdou 80,22%, Hamdani Bacar 78,37%, Mbae Mohamed Chanfion 58,22%, Bacar Mvoulana 69,59%, Oumouri

Mmadi Hassani 82,52%, Nour El Fath Azali 78,38%, pour ne pas citer que ceux-là. En effet, à Ngazidja comme les autres îles les candidats du parti bleu-blanc ont raflé la mise. Le taux de participation reste toujours inconnu. Ni la Ceni ni la Cour, n'a cru devoir donner des chiffres exacts sur le taux de participation du scrutin. Ce qui conforte la thèse jusqu'ici défendue par nombreux acteurs politiques et observateurs d'une abstention record.

Il est à rappeler que tous les candidats indépendants ou de l'opposition avaient vivement dénoncé une « mascarade électorale » le 12 janvier dernier. Ils ont notamment parlé de bourrage des urnes, de nombreuses irrégularités, des assesseurs et mandataires chassés des bureaux de vote, d'usage abusif des procurations, etc.

Nassuf Ben Amad

## L'ENQUÊTE MÉNAGE 2024 :

## Un pas décisif vers de nouveaux indicateurs socioéconomiques

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) poursuit son engagement envers la production de données fiables et actualisées avec l'enquête ménage 2024. Cette initiative stratégique, lancée au mois de mai 2024, s'inscrit dans le cadre des efforts pour mieux comprendre et analyser les conditions de vie des populations.

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), à travers le projet STATCAP-KM, a lancé cette enquête en mai. L'objectif global de cette dernière est la production de données exhaustives permettant de mener des analyses approfondies pour orienter les politiques publiques, à l'instar de l'enquête de 2020. D'une façon spécifique, il s'agit de produire des indicateurs de pauvreté comparables à ceux de

2020, d'évaluer l'impact de la Covid-19 et de la hausse des prix des produits pétroliers sur le bien-être des ménages – des enjeux actuels que l'enquête doit prendre en compte – et d'analyser la dynamique de la pauvreté entre 2020 et 2024.

La phase de collecte de données, cœur de cette enquête, s'est achevée en novembre 2024. Durant cette période, des équipes de terrain ont sillonné le pays pour recueillir des informations détaillées auprès des ménages. Ces données incluent des aspects variés tels que les revenus, les dépenses, l'accès aux services de base et bien d'autres dimensions essentielles pour évaluer le bien-être des populations. « Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre de l'atelier de restitution de l'enquête sur les ménages. Cette enquête a pris six mois de collecte et d'information auprès des ménages. Aujourd'hui, c'était nécessaire

de nous réunir pour faire un point sur les résultats de cette enquête », a avancé Moussa Assoumani, le directeur général adjoint de l'INSEED.

Après la clôture de la collecte, un atelier sur le traitement des données, la dissémination et l'élaboration des principaux indicateurs est organisé depuis ce lundi. Il réunit des experts en statistiques pour assurer la qualité et la cohérence des données recueillies. Cette étape cruciale permettra de valider les données avant leur exploitation. L'une des étapes finales de l'enquête ménage sera la dissémination des résultats. Une fois les données analysées et traitées, des rapports synthétiques seront publiés pour informer les décideurs, les chercheurs et le grand public. Ces rapports fourniront des indicateurs clés sur les conditions de vie des ménages, constituant ainsi une base essentielle pour le suivi et l'évaluation des



politiques publiques.

L'enquête ménage 2024 représente une opportunité précieuse pour actualiser les statistiques nationales et répondre aux besoins en données des décideurs. Les indicateurs issus de cette enquête permettront de mieux cerner les défis auxquels sont confrontés les ména-

ges et d'orienter les politiques vers des solutions adaptées. L'INSEED avec l'appui du projet STATCAP-KM réaffirme ainsi son rôle central dans la production de données fiables et utiles pour le développement durable et inclusif du pays.

Nassuf Ben Amad

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME :

## Le paludisme ressurgit à Ngazidja

Malgré les efforts considérables déployés en décembre dernier pour lutter contre le paludisme, une recrudescence des cas se fait ressentir à Ngazidja. La coordinatrice explique cette augmentation par le manque d'adhésion de la population cible. Elle appelle à nouveau les habitants à collaborer pour mieux lutter contre cette épidémie.

Depuis quelques semaines, le paludisme sévit sur l'île de Ngazidja. À Moroni et dans les villes et villages avoisinants, un seul mot est sur toutes les lèvres : « le paludisme ». Les hôpitaux sont presque bondés de patients souffrant de cette maladie. Contactée par nos soins, la coordinatrice du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a exposé plusieurs facteurs pouvant expliquer cette recrudescence, notamment les conditions climatiques favorables à la multiplication des cas. L'eau stagnante, les citernes non couvertes et les ordures entassées constituent des gîtes propices aux moustiques vecteurs du paludisme, tout comme

le manque d'adhésion de la population au traitement de masse.

« Il y a plusieurs endroits où les personnes étaient réticentes à prendre les médicaments », a révélé Dr Hadjira Abdoulatif, qui fait face à une situation où la population semble ne pas adhérer pleinement aux efforts mis en place. Bien que le traitement ait été proposé gratuitement, de nombreux habitants de Moroni et ses environs, où la situation est la plus critique, ont montré

peu d'enthousiasme à suivre les prescriptions jusqu'au bout. « Les gens venaient parce que c'était gratuit, mais peu ont réellement suivi le traitement jusqu'à la fin », a-t-elle constaté. Le manque d'adhésion est également exacerbé par des comportements de non-respect des protocoles. « Les malades, quand on leur donne le traitement, la majorité ne le termine pas. Ils prennent les médicaments et, lorsqu'ils se sentent mieux, ils arrêtent », a

expliqué Dr Hadjira.

Cette situation compromet l'efficacité des traitements et permet au paludisme de se propager plus rapidement, en particulier dans les zones les plus touchées de Ngazidja. La résistance à la prise en charge n'est pas le seul obstacle. Le climat, avec ses récentes inondations, a également favorisé la multiplication des gîtes larvaires et la prolifération des moustiques. C'est ce qui rend la situation à Ngazidja alarmante. « Le nombre de cas est bien plus élevé ici parce que, même si les moustiques sont présents, beaucoup de personnes ne respectent pas le traitement », a noté Dr Hadjira.

Un autre facteur aggravant est la vente illégale de médicaments antipaludiques. Dr Hadjira a dénoncé ce commerce illégal, qui nuit gravement aux efforts de lutte. « Beaucoup vendent des médicaments contre le paludisme. Certains revendent ceux que nous distribuons, et d'autres se procurent des médicaments à Dar-Es-Salam pour les revendre ». Pourtant, les autorités ont rendu les médicaments anti-

paludiques gratuits, même dans les établissements privés.

Pour contrer l'inefficacité des mesures dans certaines zones, plusieurs stratégies ont été mises en place, telles que la pulvérisation intra-domiciliaire et la distribution de moustiquaires imprégnées, dans des quartiers comme Mbadjini Est et Oichili-Dimani. Cependant, la clé du succès repose sur l'adhésion pleine et entière de la population. « Nous approvisionnons les établissements privés avec des médicaments contre le paludisme. La population a le droit de refuser qu'on lui vende ces médicaments », a souligné Dr Hadjira, appelant à un engagement fort de la part de tous pour endiguer cette épidémie.

Face à ce constat préoccupant, la lutte contre le paludisme à Ngazidja reste l'affaire de tous. Elle dépendra en grande partie de la capacité des autorités sanitaires à sensibiliser et convaincre la population de l'importance de suivre les traitements et de respecter les protocoles nationaux.

Mohamed Ali Nasra



lutte contre le paludisme.



## AVICULTURE À MWALI :

**"Le ramadan sera riche en poulet"**

La gouverneure de Mwali, Chamina Mohamed, accompagnée de son équipe technique, a effectué ce lundi 20 janvier une tournée de suivi et d'évaluation dans les régions de Djando et Mlédjélé pour le projet AEFPP (Appui à la production agricole d'urgence). Les résultats observés sur les poulaillers visités sont satisfaisants dans l'ensemble, malgré quelques difficultés. Le directeur de la production annonce déjà un prochain ramadan riche en viande de poulet dans l'île.

Une annonce d'arrivage de 35 000 poussins destinés aux aviculteurs de Mohéli avait été faite fin novembre 2024 au palais de Bonovo (siège du gouvernorat), en présence des aviculteurs. L'initiative a été saluée par ces der-

niers. Cependant, certains avaient exprimé le besoin d'une formation et d'un suivi d'au moins cinq mois avant de devenir autonomes. Un mois après, le premier lot de poussins (de ponte et de chair) est déjà arrivé, mais sans formation préalable ni mise en place d'un processus d'approvisionnement régulier en provende. Résultat : certains éleveurs ne possédaient aucune connaissance en aviculture. C'est ce qui a été constaté lors de la visite effectuée par la gouverneure de l'île, Chamina Mohamed, et son équipe le 20 janvier dans les régions de Djando et Mlédjélé.

De plus, la provende reste un problème majeur. Kazouine Moindjié, éleveur de caprins à Ouallah II et bénéficiaire de ce projet, témoigne des difficultés rencontrées pour se procurer la provende. «



Nous sommes obligés d'acheter la provende à Anjouan pour 21 000 FC le sac de 50 kg. À Mohéli, le même sac se vend à 30 000 FC et, tous les trois jours, il me faut un sac. Ce sont des coûts que je n'avais pas prévus », explique-t-il, tout en sollicitant un suivi régulier. Il reconnaît toutefois que des techniciens viennent régu-

lièrement pour la vaccination et pour prodiguer des conseils. Malgré ces difficultés, Kazouine a commencé à vendre ses poules de chair après seulement 47 jours d'acquisition des poussins et se réjouit des résultats.

Il a également été constaté, selon Abdoulhamid Saïd, directeur de cabinet de la gouverneure, que la

majorité des éleveurs des régions de Djando et Mlédjélé ont reçu davantage de poules pondeuses que de poules de chair. « Nous allons faire en sorte que lors du prochain arrivage, cette disparité soit corrigée », a promis le directeur de cabinet, qui s'est également réjoui de constater qu'il y a eu peu de pertes dues au décès des poussins dans les poulaillers visités. D'après ce qui a été observé sur le terrain, le directeur régional de la production, Nasser Boura Ahmed, estime que le mois de ramadan prochain sera riche en viande blanche de poulet. Pour rappel, le projet AEFPP-Comores, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), vise à permettre au pays d'atteindre l'autosuffisance en poules pondeuses et en poules de chair.

Riwad

## PÊCHE :

**ISTDAR Limited s'implante à Moroni**

La société Turque de transformation des poulpes ISTDAR LIMITED s'est installée dans le pays depuis lundi dernier. Cette usine veut aider le pays à promouvoir la pêche des poulpes par la transformation de ces produits de mer pour une consommation locale ou l'exportation.

Vingt ans en Tanzanie, la société Turque de transformation des poulpes a ouvert un site d'activité à Moroni non loin du ministère de l'éducation nationale. Cette société s'intéresse à la transformation de fruits de mer, mais elle va aussi accompagner le



pays sur la pêche des poulpes. Son accompagnement dans le secteur de la pêche consiste à acheter et à transformer le produit pour la

consommation locale.

« Nous sommes prêts à acheter jusqu'à une tonne de poulpes pour garantir nos activités. Les pêcheurs

comoriens seront ravis de nous vendre les produits car l'offre est très importante. Notre société est très connue et réputée dans la transformation des fruits de mer. On espère à travers cette usine lutter contre le chômage et d'autres avantages viendront au fur et à mesure » a déclaré Baris Yaslan, président directeur général de la société ISTDAR LIMITED.

Pour garantir la qualité et l'assurance de la société Turque, le PDG a également poursuivi : « on se trouve également en Tanzanie depuis plusieurs années. Ce qui a permis au ministre Msaidie de nous rencontrer et nous proposer d'ouvrir

cette usine aux Comores. Ainsi, notre personnel est spécialisé dans le traitement des poulpes. Et à travers cette usine, on pourra également contribuer au développement de la pêche ». Il faut rappeler que les accords sur la venue de cette société Turque de transformation de fruits de mer ont été conclus à l'époque où Houmed Msaidie était ministre de l'agriculture. Cela fait des mois que la société a commencé à installer ses machines aux Comores mais l'ouverture officielle a eu lieu lundi dernier.

Kamal Gamal

## TOURISME ET HÔTELLERIE :

**60 jeunes et femmes outillés à Mohéli**

À l'initiative du gouvernement comorien, avec l'appui de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), le gouvernorat de Mohéli a ouvert ce lundi 20 janvier, au Motel FARADEL, une série de formations d'une semaine pour les jeunes dans le secteur du tourisme, visant à améliorer leurs compétences dans ce domaine. Cette initiative représente une occasion de créer des emplois et d'assurer l'insertion dans les hôtels actuels ou en construction, tout en promouvant un tourisme inclusif tourné vers l'avenir.

La formation se déroule simultanément (du 20 au 26 janvier) à Fomboni et à Nioumachi, et s'adresse à des jeunes et femmes passionnés par ces métiers. Cette participation volontaire et bénévole dans les différentes entreprises comoriennes les plus

assidues leur donnera la chance, selon les responsables, de recevoir des bourses d'études pour continuer leur formation à l'étranger. Tout cela a pour objectif de « mieux se préparer aux prochains Jeux des îles de 2027, où il y aura plus de visiteurs dans notre pays », a précisé Abdourahmani Ali Mroiovil, secrétaire général du Ministère de l'Environnement et chargé du tourisme lors de la cérémonie d'ouverture.

« Destination Éco-talent » est un projet de l'Organisation internationale de la Francophonie axé sur le tourisme durable. Les Comores ont bénéficié d'un soutien pour deux formations : une formation dans les communes locales pour 300 jeunes et femmes dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie, et une autre formation regroupant des jeunes issus des BTS tourisme à l'école technologique, au niveau internatio-

nal et national, pour former 150 jeunes pendant trois mois pour travailler dans les hôtels en projet ou en cours de construction, explique Marie Attoumane, directrice natio-

nale du tourisme et de l'hôtellerie.

La formation qui a débuté ce lundi va outiller ces jeunes pendant une semaine pour les former dans ce domaine. C'est une priorité natio-

nale pour relever le défi d'une époque où le tourisme constitue un pilier incontournable du plan Comores émergents.

Riwad



60 jeunes et femmes outillés à Mohéli.



## ELECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FFC :

**Saïd Ali Saïd Athouman réélu par acclamation**

*La Fédération de football des Comores a tenu son assemblée générale extraordinaire hier mercredi 22 janvier 2025. Et parmi les points à l'ordre du jour, l'élection d'un nouveau comité exécutif. Sans véritable surprise, l'unique liste en lice conduite par le sortant a été réélue par acclamation pour diriger le football comorien les quatre prochaines années. Sur les neuf membres composant le ComEx, deux femmes font leur entrée pour la toute première fois.*

À la veille des élections, le président de la FFC avait accordé une interview à Radio France Internationale. Lors de cet entretien le président était revenu sur le fait qu'il était seul du moins sa liste, à concourir lors de ces échéances. Il avait répondu que cela démontre la confiance qu'ont les acteurs du football à l'égard de sa politique depuis quatre ans.

Mercredi lors du vote, cette confiance a encore une fois été renouvelée par la soixantaine de délégués qui ont pris part à cette assemblée générale. Sur les soixante-quatre (64) délégués, soixante-deux (62) ont opté pour le vote par acclamation pour désigner et élire le nouveau comité exécutif.

Lors de son discours après avoir été réélu, SASA, comme il est communément appelé par les acteurs du football a appelé à l'unité et surtout à la responsabilité. « Il n'est pas concevable qu'aujourd'hui parce qu'on s'oppose à la fédération en place de proférer des propos sans vérifier de leur véracité. Tous les acteurs du football qui veulent des informations sur notre football peuvent venir à tout moment demander, au lieu de colporter des mensonges qui peuvent à terme nuire à l'image de notre football. » Et le président de continuer : « il est d'autant plus anormal que ces propos sont tenus

par des gens qui prétendent diriger le football comorien demain. »

L'élection du nouveau comité exécutif a été faite en présence de nombreux dirigeants et représentants des partenaires de la Fédération. Nous pouvons noter la présence de Frances Makausi Makonese, directeur exécutif adjoint du COSAFA, de Nadim Magdy conseiller juridique à la CAF et de Sanda Rasoamahenina coordinateur de projet du bureau régional de la FIFA à Johannesburg. Ce dernier, prenant la parole au nom des observateurs internationaux, il a tenu à féliciter les acteurs du football comorien pour le bon déroulement de l'assemblée générale. « Je tiens à vous remercier pour le climat d'apaisement qui a régné tout au long de cette assemblée, et je suis très content d'être là parmi vous. »

C'est donc un nouveau cycle de quatre qui a débuté hier et qui doit



mener les Comores vers la CAN 2025 et la coupe du monde 2026, laquelle les Cœlacanthes occupent actuellement la première place du groupe I avec neuf points, et deux matches cruciaux au mois de mars prochain, contre le Mali et le Tchad. Sur le plan local, le président a pro-

mis d'aller chercher plus de partenaires pour appuyer le développement du football local, qui a déjà commencé à s'affirmer au niveau zonal avec les demi-finales de la COSAFA cup en juillet dernier.

Imtiyaz



**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement

**MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES**

**PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET**

**Amendement**

**La date limite de remise des manifestations d'intérêts est prorogée jusqu'au 30 janvier 2025 à 14 :00 heure locale**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) souhaite recruter un bureau d'études pour la réalisation d'un document cadre de réglementation sur les IPPs en Union des Comores.

Les services de consultant (« les services ») comprennent :

- L'élaboration du document cadre de réglementation sur les Producteurs Indépendant d'Electricité (IPP), en cohérence avec la politique énergétique nationale. Ce cadre vise à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à réduire la dépendance aux énergies fossiles, à renforcer l'accès et à la sécurité de l'approvisionnement électrique.

- L'étude prévoit de développer un cadre réglementaire et institutionnel des IPPs permettant de :

- Fixer les conditions et normes d'intégration des IPPs dans le réseau national.
- Réduire le coût de la consommation énergétique pour les ménages.
- Protéger les droits des opérateurs, des investissements en IPPs ainsi que des consommateurs finaux ;
- Inciter la recherche et le développement des nouvelles techniques de production, d'injection et de distribution d'énergie ;
- Assurer les droits des producteurs /

consommateurs indépendant ainsi que ceux de la Société Nationale de l'Electricité.

- Elaborer des normes et conditions pour l'injection dans le réseau des auto-producteurs ayant une surproduction en énergie électrique.

- Mettre en place des conditions facilitant la vulgarisation de ce cadre réglementaire pour les IPPs;

- \*Assurer/Garantir l'accès aux énergies renouvelables pour les populations les plus démunies.

- \*Favoriser une utilisation de la biomasse conciliable avec les principes de durabilité des ressources ;

- Améliorer la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique ;

- \*Proposer des modèles type de contrat d'achat standard ;

- \*Analyser l'ensemble des conditions nécessaires au niveau national, à la construction et à l'exploitation des IPPs;

- Formation en technique de négociation contractuelle.

La durée de la mission est de 90 jours (couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive) et la date prévue de début des prestations est le 1er /03/2025.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante : [infospaesc@gmail.com](mailto:infospaesc@gmail.com)

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets de consultant admissible (« consultant ») à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les documents administratifs à fournir sont :

**Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année 2024 et quitus fiscal.**

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :

**(1)Expérience et leurs qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)**

**(2)Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission**

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi la section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », cinquième édition, septembre 2023 », ainsi que la langue appliquée est le français.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupe-

ment et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui est énoncée dans les TDRs.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 janvier 2025 à 14h00, heure locale.

Unité de Coordination du Projet UCP/PAESC,  
À l'attention de : Monsieur le coordinateur de l'UCP

Route de Salimani – Sahara – Moroni, Comores

Tel : +269 763 10 94

Mail : [infospaesc@gmail.com](mailto:infospaesc@gmail.com)

**NB : Seul le Consultant ayant obtenu la meilleure Note Technique globale (T) atteint un score supérieur ou égal à 70/100, il sera convié à présenter ses propositions technique et financière en vue des négociations contractuelles.**

**Le Coordinateur  
DJAANFAR ABDOUROIHAMANE**





**12** Janvier  
2025

**16** Février  
2025



# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

“ Mon choix,  
mon avenir,  
**je vote!** ”



#Elections2025  
#MonChoixmonAvenir